

# Agir Local

POUR CONTRER À SON NIVEAU LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## **PROJET** / *Décrivez votre projet en quelques lignes*

Le Conseil Départemental d'Indre et Loire à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de mettre en place des installations de production d'électricité photovoltaïque sur les toitures des collèges publics du département via une convention d'occupation temporaire du domaine public.

## **TERRITOIRE** / *Sur quel territoire se déploie votre projet et quel périmètre de rayonnement ? (commune, groupe de communes)*

Le Département d'Indre et Loire

## **LES ACTEURS DU PROJET** / *Quels sont les acteurs impliqués dans le projet et leur rôle (porteurs, relais, contributeurs, financeurs, etc.) Qui sont les bénéficiaires ?*

Les acteurs impliqués du projet ( et bénéficiaires) sont le Conseil Départemental d'Indre et Loire et le Groupement d'entreprise titulaire de la convention d'occupation temporaire du domaine public.

## **FACILITÉ DE RÉPLICABILITÉ DU PROJET** / *Sur une échelle de 1 à 3, comment évalueriez-vous la capacité du projet à être répliqué sur un autre territoire (1 = difficilement répliquable ; 3 = facilement répliquable) ?*

**1 2 3 : 2**

### *Expliquez (motivations, obstacles)*

Les obstacles à la mise en place de photovoltaïque sur les bâtiments d'une collectivité territoriale sont:

- la possible présence d'amiante en toiture ;
- la structure du bâtiment ne pouvant supporter la charge de l'installation photovoltaïque;
- l'accord des ABF (pour les sites en zone ABF);
- l'accord d'ENEDIS.

## **BÉNÉFICES LOCAUX ET GISEMENT NATIONAL** / *Chiffrés l'un et l'autre, autant que faire se peut, en terme de % de réduction de tonnes équivalent CO2e (sur le territoire local, national, en utilisant le tableur carbone), mais aussi en termes d'énergie consommée, de gains en euros, en emploi, d'impact local en général ...*

Les objectifs fixés aux candidats sont :

- de produire de l'électricité destinée à être revendue au réseau public de distribution d'électricité ;
- de produire annuellement a minima l'équivalent de 50% de la consommation électrique annuelle des collèges, soit 4,25 GWh/an ;
- de promouvoir le développement durable, la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables dans une démarche pédagogique autour des enjeux du changement climatique ;
- de mettre en place un projet de financement participatif associant les citoyens du territoire.

**Accédez au tableur carbone Agir Local [en cliquant ici](#).**

## **FINANCEMENT** / *Comment le projet a-t-il été financé (subvention, investissement, mécénat, crowdfunding, budget de fonctionnement, etc.) ? Quel temps de retour sur investissement ? (si disponible)*

Les investissements et l'exploitation des installations seront à la charge du groupement d'entreprise titulaire de la convention d'occupation.

Le Conseil Départemental d'Indre et Loire percevra une redevance annuelle pour l'occupation de ses toitures et l'entreprise se rémunérera par la vente de l'électricité produite.

## **DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES** / *Pouvez-vous nous faire parvenir des documents existants de présentation du projet (lien internet, doc, pdf, etc.) ? Ces documents sont à joindre par email à [50projets@agirlocal.eu](mailto:50projets@agirlocal.eu) (méthode, calendrier, acteurs, coûts et gains, outils utilisés, adresses, etc.)*

Voir le document ci-joint.

## **COMMENTAIRES DU GROUPE PROJET** / *Toutes les informations jugées pertinentes pour la reproduction du démonstrateur.*

électriques de ces 54 collèges. Ce projet peut être mené tout aussi bien au niveau d'un territoire communal, que régional, ainsi qu'à l'échelle du territoire français, au travers de l'ensemble des bâtiments en lien avec l'éducation nationale. L'utilisation d'espace tel que les toitures existantes permet d'optimiser les espaces et de permettre à des bâtiments plus isolés d'être exemplaires et productifs d'électricité verte.

**ADRESSE DU SITE INTERNET** / *S'il existe.*

**CONTACT** / Laissez-nous vos coordonnées.

**Email** : [bbouchard@departement-touraine.fr](mailto:bbouchard@departement-touraine.fr) **Téléphone** : **02.47.31.49.62**

Contact technique :

Pierre BONARD - [pbonard@departement-touraine.fr](mailto:pbonard@departement-touraine.fr), Nathalie WATANABE-[nwatanabe@departement-touraine.fr](mailto:nwatanabe@departement-touraine.fr)

**COMMENTAIRES** / *Si vous souhaitez ajouter des éléments à notre connaissance. Nous sommes actuellement en recherche de financement pour notre développement.*

**Téléchargez la fiche remplie avec le démonstrateur REV** : [Fiche-type-Test-REV](#)